

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

## Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le treize mars, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 42 Présents : 25 Votants : 29	Date de convocation : 27 février 2025  <b>Référence : 03_CS_13_03_25</b>
---------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

**Délégués TITULAIRES présents** : M. DESCHAMPS Maurice, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio,  
Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, M. BUGUELLOU Gérald, M. CHARLAT Jean-Michel, M. DA SILVA Carlos, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GOURMELEN Didier, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEON Bernard, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PLEYBER Philippe, Mme QUINTON Amalia, M. RAMOS Jean-Louis, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe,

**Délégués TITULAIRES excusés** : M. BELDA José, M. DUARTE Bruno, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. LEY Pierre, M. ONDET Jean-Michel, M. SEVILLA Paul, Mme VAQUIER Martine,

**Délégués TITULAIRES absents** : M. RAYMOND Vincent, Mme CARDONA Nathalie, M. DECOUZON David, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. VIAL Christophe,

**Délégués SUPPLEANTS présents** :

- M. GUINARD Franck (remplace Mme DUCHALET Céline),
- M. DROUIN Franck

**Procurations** :

- M. BELDA José donne pouvoir à M. SCHAAL Philippe
- M. DUARTE Bruno donne pouvoir à M. DESCHAMPS Maurice
- Mme FAURE Monique donne pouvoir à Mme BLANZAT LERNOULD Myriam
- M. LEY Pierre donne pouvoir à M. DERRE Joël-Michel

**N°03\_CS\_13\_03\_25**

**Objet** : Convention de groupement de commandes entre le S.I.A.R.E.C. et la Communauté d'Agglomération de Riom Limagne et Volcans (RLV) pour les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Riom et rue de la Forge à Lussat.

Des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont envisagés rue de Riom et rue de la Forge à Lussat.

Afin d'éviter l'intervention de différentes entreprises et pour réduire les coûts de travaux, le SIAREC et RLV envisagent de procéder à une consultation en groupement de commandes. Le SIAREC est chargé du rôle de coordonnateur et notamment de la gestion des procédures dans le respect des règles prévues par le Code de la Commande Publique.

**Après avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Syndical,**

**DECIDE**

1°) **de constituer** un groupement de commande avec RLV pour les travaux de mise en séparatif « **rue de Riom et rue de la Forge à Lussat.** »

2°) **d'autoriser** M. le Président, représentant le SIAREC, à signer la convention définissant les modalités de ce groupement de commande.

3°) **de désigner** M. SCHAAL Philippe, membre titulaire, et Mme QUINTON Amalia, membre suppléant, à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande et de la Commission Ad hoc.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **13 mars 2025**,

**Le Président,  
Maurice DESCHAMPS**



**Le secrétaire de séance,  
MACIAN Aurélio**

